






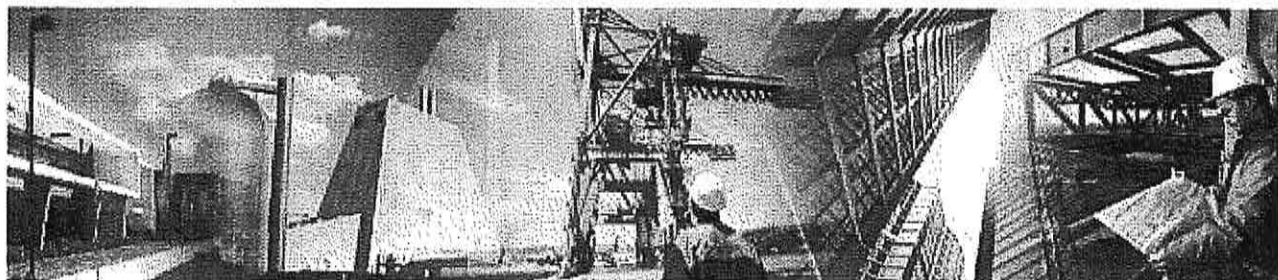
OZOIR LA FERRIERE	
CONTRÔLE TECHNIQUE DES INSTALLATIONS	
2024	
 DEKRA	DEKRA
Verification initiale des installations électriques du marché et des commerçants	420,00 €
TOTAL	420,00 €
 TEC FA	TEC FA
Vérification annuelle SSI, BAES et déclancheur manuel	300,00 €
TOTAL	300,00 €
 TSI	TSI
Vérification poste RIA	42,30 €
Kit sécurité RIA	7,47 €
Vérification extincteur portatif	45,70 €
Kit sécurité extincteurs	16,60 €
Vérification désenfumage par treuil	282,95 €
Kit sécurité par coupole	37,60 €
Vacation	17,39 €
Eco participation	1,50 €
TOTAL	451,51 €
<i>Proconcept</i> Pro concept	
Contrat de maintenance pour 10 portes automatiques	2 400,00 €
TOTAL	2 400,00 €
TOTAL	3 571,51 €

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Vérifications réglementaires électriques Site marché couvert - place de l'horizon 77330 OZOIR LA FERRIERE



www.dekra-industrial.fr

Contrat

N° 2023 0503 5363 – Version 1

DEKRA Industrial SAS

AGENCE IDF EST
35 Bis av. St Germain des Noyers
Bât Le Neptune 2

77400 ST THIBAULT DES VIGNES
Siret 43325083401232

Tél : 01.64.66.00.11

Interlocuteur(s) : CEDRIC PRABEL
cedric.prabel@dekra.com
Business Developer

STE D'EXPLOITATION MARCHES COMMUNAUX Groupe BENSIDOUN

72 Boulevard Des Corneilles

94100 ST MAUR DES FOSSES
Tél : +33 1 48 85 93 30 Fax : +33 1 48 89 55 39

Interlocuteur : MME DOMINIQUE DOUET
contact.commercants@groupebensidoun.com

Date	Version	Modifications
06/06/2023	1	Initiale

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

CONTRACTANTS

Le présent contrat est conclu entre les entités citées ci-après

DEKRA Industrial SASAGENCE IDF EST
35 Bis av. St Germain des Noyers
Bât Le Neptune 277400 ST THIBAUT DES VIGNES
Siret 43325083401232

ci-après dénommée DEKRA Industrial SAS

et

STE D'EXPLOITATION MARCHES COMMUNAUX
Groupe BENSIDOUN

72 Boulevard Des Cornelles

94100 ST MAUR DES FOSSES
Siret 32852655300057

ci-après dénommée le CLIENT

OBJET DU CONTRAT

Ce contrat a pour objet de définir les conditions spécifiques selon lesquelles DEKRA Industrial SAS s'engage à fournir au client les prestations de service définies ci-après. Il complète les conditions générales de vente de DEKRA Industrial SAS jointes aux présentes avec lesquelles il forme un tout.

MISSION(S) PROPOSEE(S)**"Exploitation"**

"Electricité"

Intitulé mission	Référence	Version	CGI
Compte rendu Q18 de vérification périodique des installations électriques (Hors champ accréditation COFRAC)	ELEM003	2014 01 6	CGI-Exploitation_2023-02
Vérification périodique des installations électriques permanentes Basse Tension effectuée dans le cadre des articles R. 4226-16 et R. 4226-17 du CdT	ELEM011	2021 12 6	CGI-Exploitation_2023-02
Vérification des installations électriques et d'éclairage effectuée dans le cadre du règlement de sécurité des ERP	ELEM100	2021 08 6	CGI-Exploitation_2023-02

DEKRA Industrial SAS

Paraphes

CLIENT

DETAILS DES MISSIONS " Exploitation "

○ SITE(S) D'INTERVENTION

- **GRUPE BENSIDOUN - MARCHE OZOIR LA FERRIERE - Place de l'horizon - 77330 - OZOIR LA FERRIERE**
Surface : 857 m²

○ CONDITIONS PARTICULIERES D'INTERVENTION

- DEKRA limitera sa vérification aux parties accessibles sans démontage à l'aide d'un outil.
- DEKRA, pour des raisons de sécurité, ne réalisera le démontage des plastrons des armoires électriques que si les installations sont hors tension. En cas d'impossibilité de coupure signalée à DEKRA au début de notre intervention, ceux-ci ne seront pas démontés.
- Le client, devra mettre à disposition de DEKRA, et ce préalablement à l'intervention, les documents ainsi que les moyens matériels et humains tels que éventuellement précisés dans les annexes.
- Le client devra s'assurer que les appareils, installations, équipements sur lesquels DEKRA doit intervenir sont clairement identifiés.
- Le client devra s'assurer de la disponibilité des appareils, installations, équipements pendant le temps nécessaire à la vérification menée par DEKRA.
- Le client devra s'assurer de la sécurisation des lieux sur lesquels DEKRA doit procéder aux essais.
- Le client devra mettre à disposition de DEKRA les moyens d'accès nécessaires à la vérification. S'il s'avère nécessaire d'utiliser une nacelle élévatrice ou tout autre moyen d'accès, le client devra en assurer l'organisation, la fourniture et la conduite.
- Toute dégradation accidentelle liée à la manœuvre des équipements ou des installations dans le cadre de nos interventions ne pourra être imputée à DEKRA. Les manœuvres sont réalisées sous l'entière responsabilité de l'exploitant du site.
- Nous vous invitons à consulter préalablement à nos interventions, les conditions de réalisation des prestations proposées (préparation, documents et moyens nécessaires aux vérifications etc.), spécifiées dans le descriptif de la mission et les conditions générales d'interventions, qui sont jointes en annexe.
- Le client devra faire accompagner l'intervenant DEKRA par une personne connaissant bien les locaux de l'établissement, équipements et installations et notamment les risques qu'ils représentent. Cette personne doit être désignée et compétente pour réaliser les manœuvres nécessaires à la vérification.

○ ORGANISATION ET PLANNING

A la réception du présent document signé ou d'un bon de commande

○ CONDITIONS FINANCIERES (MONTANTS € HT)

Mission(s) périodique(s)

Mission(s)	Périodicité	Installations, équipements, opérations ou ouvrages concernés	Qté	Montant unitaire	Sous total selon périodicité
Electricité					
ELEM003 ; ELEM011 ; ELEM100	ANNUELLE	Vérification périodique des installations électriques du marché couvert: 1 TGBT, 28 coffrets d'abonnés comprenant chacun 3 PC monophasées 1 PC triphasée	1	420,00	420,00

Les informations portées dans la colonne « Qté » (quantités d'équipements) sont indiquées seulement pour permettre une évaluation des montants.

De ce fait, elles n'ont aucun caractère contractuel.

Dans le cas où les prestations réellement effectuées enregistrent une variation de plus ou moins 10 % sur les quantités d'équipements contrôlés, le montant du forfait facturé pourra être ajusté.

DEKRA Industrial SAS

Paraphes

CLIENT

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Montant total 1 ^{ère} année	420,00 € HT
--	--------------------

L'ensemble des missions telles que décrites ci-dessus vous est proposé pour un montant hors taxe en euros de :
quatre cent vingt euros

○ **MODALITES DE PAIEMENT ET ADRESSE DE FACTURATION**

Modalités de paiement

Les factures sont émises après intervention, payables à Fin de mois le 10 de préférence par Chèque par les soins du client au profit du compte de DEKRA Industrial SAS dont le RIB est joint au présent contrat.

Adresse de facturation

(Si les coordonnées ci-dessous ne correspondent pas veuillez rayer et compléter)

**STE D'EXPLOITATION MARCHES COMMUNAUX 72 Boulevard
Des Cornelles
94100 ST MAUR DES FOSSES**

Conformément au décret du 2 octobre 2012 et à la loi n°2012-387 du 22 mars 2012, il sera appliqué une indemnité forfaitaire de retard de 40 € pour le recouvrement des créances de retard.

DEKRA Industrial SAS

Paraphes

CLIENT

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Z.I. - 9, rue des Margats - BP 49
 77521 COULOMMIERS cedex
 Téléphone : 01 64 65 30 00
 Télécopie : 01 64 65 30 09

INSTALLATION - ENTRETIEN - LOCATION
 EXTINCTEURS - RIA
 DESENFUMAGE
 ALARME INCENDIE ET DETECTION
 FORMATION - PREVENTION
 SIGNALISATION
 PLANS DE SECURITE
 PORTE COUPE-FEU

DEVIS

Lieu de livraison / Intervention				SEMACO			
MARCHE D'OZOIR LA FERRIERE AVENUE DU GENERAL LECLERC				72 BLD DES CORNEILLES			
77330 OZOIR LA FERRIERE				94100 ST MAUR DES FOSSES			
Devis n°	Date	Code Client	Code Client N	Code Site	Code Site N	Offre suivie par	
00006938	11/05/2023	C008098	102931				

Vos références :	Mode de règlement : Virement	60 jours Net
N° Téléphone :	Date de validité : 10/06/2023	

Référence	Désignation	Qté	P.U. Brut	% Rem	P.U. Net	Montant HT	TVA (*)
	<i>Veillez trouver ci-joint notre offre pour la maintenance annuelle 2024 du matériel incendie sur le site cité en référence.</i>						
	<i>TARIFS 2024</i>						
VEXT0100	VERIFICATION EXTINCTEUR PORTATIF	10	4,57		4,57	45,70	1
FI000001	KIT SECURITE EXTINCTEURS	10	1,66		1,66	16,60	1
VRIA0001	VERIFICATION POSTE RIA	3	14,10		14,10	42,30	1
FI000001	KIT SECURITE RIA	3	2,49		2,49	7,47	1
VD000001	VERIFICATION DESENFUMAGE PAR TREUIL	5	56,59		56,59	282,95	1
FI000001	KIT SECURITE PAR COUPOLE	5	7,52		7,52	37,60	1
MD000001	VACATION / DEPLACEMENT	1	17,39		17,39	17,39	1
MD000009	ECO PARTICIPATION / FRAIS ADMINISTRATIFS	1	1,50		1,50	1,50	1
	<i>Pièces détachées et recharges éventuelles en sus</i>						
	<i>Si plan à remplacer</i>						
	<i>P.U / H.T par plan évacuation : 93,84 €</i>						

(*) Taux	HT Brut	Base TVA	TVA	TTC
(1) 20,00%	451,51	451,51	90,30	541,81
Total	451,51	451,51	90,30	541,81

Total H.T. en euros :	451,51
Total T.V.A. en euros :	90,30
Total T.T.C. en euros :	541,81

BON POUR ACCORD

N° de TVA intracommunautaire : FR14 414 984 948

Paiement par virement :

IBAN : FR76 1870 6000 0072 1866 3696 091
 BIC : AGRIFRPP887

(Signature, Date et cachet du client) à retourner à :

tsi.extincteurs@orange.fr **REÇU EN PREFECTURE**

Le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Pro concept

9 rue berthe Morisot 93370 Montfermeil

RCS 893 248 443

proconcept.porteautomatique@gmail.com

TEL 06 09 86 02 65

CONTRAT DE MAINTENANCE

PLACE HORIZON MARCHE OZOIR LA FERRIERE 77330

10 PORTES PIETONNES AUTOMATIQUES

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20231214-DELIB_410_2

Proconcept

9 rue Berthe Morisot 93370 Montfermeil

RCS 893 248 443

proconcept.porteautomatique@gmail.com

TEL 06 09 86 02 65

CONDITION PARTICULIERES

- *MAIN-D'ŒUVRE (TARIF HORAIRE) : 60 € HT*
- *DEPLACEMENT (FORFAIT) : 120 € HT*

POUR SARL PRO CONCEPT

MME YURUK

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES

L' ABONNE

FAIT à

LE

Cachet et signatures

PRO CONCEPT
9 rue Berthe Morisot
93370 MONTFERMEIL
proconcept.porteautomatique@gmail.com
Siret 893 248 443 00010 APE 2512Z

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E.legalite.com

99_0E-077-217703503-20231214-DELIB_410_2

Proconcept

9 rue berthe Morisot 93370 Montfermeil

RCS 893 248 443

proconcept.porteautomatique@gmail.com

TEL 06 09 86 02 65

CES VISITES PORTERONT SUR LES ELEMENTS SUIVANT

L'ACCESSIBILITE AU MECANISME EST OBLIGATOIR

- *VERIFICATION, NETTOIYAGE, REGLAGE MECANIQUES*

GALETS ET CONTRE GALETS RAIL DE ROULEMENT ET GUIDE COURROIE MOTEUR-REDUCTEUR,

CAISSON ET JOINT D'ETANCHEITE

- *VERIFICATION DES CIRCUITS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES*

RADAR, CELULES, INFRAROUGES, ELEMENTS DE CONNECTIQUE

- *VERIFICATION DES APPAREILS DE COMMANDE DE SECURITE*

MODULE DE COMMANDE, DISPOSITIF ANTI-PANIQUE ET VERROULLAGE

- *VERIFICATION DES PRINCIPAUX PARAMETRE DE LA PORTE*

VITESSE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE, LARGEUR D'OUVERTURE ET ALIGNEMENT DES VANEAUX

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-077-217703503-20231214-DELIB_410_2

Pro concept

9 rue berthe morisot 93370 montfermeil

RCS 893 248 443

proconcept.porteautomatique@gmail.com

TEL 06 09 86 02 65

NOS PROPOSITION DE CONTRAT

1 CONTRAT PREVENTION 110 € PAR PORTE POUR 1 ANS

- UN CARNET D'ENTRETIEN*
- DEUX VISITES ANNUELLES D'ENTRETIEN PREVENTIF*

PRIORITE AU NIVEAU DES INTERVENTION

LES PIECES, LES DEPLACEMENT, LA MAIN D'OUVRES DES DEMANDES D' INTERVENTION HORS

VISITES DE MAINTENANCES SERONT FACTURES EN SUS SUIVANT LE BAREME EN VIGUEUR.

2 CONRAT PERFORMANCE : 240 € HT PAR PORTE POUR 1 ANS

- UN CARNET D'ENTRETIEN , DEUX VISITES ANUELLES D' ENTRETIEN PREVENTIF*
- PRIORITE AU NIVEAU DES INTERVENTIONS*
- LE DEPLACEMENT ET LA MAIN-D'OUVRE DES DEMANDES D'INTERVENTION SUR APPEL*
- LES PIECES SERONT FACTUREES EN SUS SUIVANT LE BAREME EN VIGUEUR.*

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20231214-DEL IB_410_2